

catégorie	MATÉRIELS ÉLIGIBLES	Taux d'aide	Nbre points de base
1	<p align="center">MATERIELS LIES A L'ELEVAGE PRIORITAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> matériel de contention (couloirs et parcs mobiles, cage de contention) *chaîne de mise en culture pour autoconsommation : 100% des adhérents au projet doivent être éleveurs (vérification par le code APE). 2 matériels différents minimum ou un outil combiné (matériel d'épierrage éligible) + tracteur si nécessaire → exemple de matériels : herse rotative + rouleau, semoir + rouleau) outils et installations, fixes ou mobiles, de fabrication d'aliments à la ferme (boudineuse, laminoir), hors investissements éligibles sur dispositif FAM. pompes à museaux activités annexes à la méthanisation (stockage des déchets et digestat + épandage) retourneur d'andain, mélangeur composteur et aires collectives de compostage <p>*Veuillez contacter le responsable du dossier financement à la F.CUMA</p>	50 %	60
1bis	<p align="center">MATERIELS LIES A L'ELEVAGE NON PRIORITAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> matériel améliorant l'organisation du travail (distributrice d'alimentation, pailleuse, déchiqueteuse pour litière, automate de lavage, chargeur automoteur, balayeuse, porte containers, désileuse distributrice, benne auto-chargeuse) outils d'implantation et de fabrication des clôtures (enfonce pieux, fendeur de pieux, appointeuse/affute-pieux, écorceuse, tarière, dérouleuse) matériels nécessaires aux déplacements des animaux (bétailières remorquées ou automotrices) matériels de pesée des animaux *chaîne de récolte des fourrages : 2 matériels différents minimum* ou 1 outil combiné (entrant dans la chaîne de fenaison et récolte) + tracteur si besoin ou automoteur → exemple de matériels : remorque plateau, andaineur, benne, faucheuse, enrubanneuse, pince-balles, round baller, ensileuse avec barre de coupe à herbe ou maïs ensilage investissements liés à la biosécurité investissements de stockage des effluents d'élevage (sauf couvertures de fosse, aidé par FAM) divers : échographe partagé <p>*Veuillez contacter le responsable du dossier financement à la F.CUMA</p>	50%	40
2	<p align="center">MATERIELS ET INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX LIES AU VEGETAL PRIORITAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Matériels pour l'implantation des couverts végétaux : semoir mécaniques ou pneumatiques pour couverts végétaux ou options (rampe ou trémie) sur semoirs pour couvert végétaux existants Certains matériels d'entretien de l'espace et du paysage : épareuse, broyeur d'accotement, broyeur sous clôture, outils d'élévation (type nacelle d'élégage en arboriculture), déchiqueteuse 	60%	60

2bis	<p style="text-align: center;">MATERIELS ET INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX LIES AU VEGETAL NON PRIORITAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains Matériels de traçabilité : drones semoirs/cartographie/lutte biologique, boitiers de tracking (repérage matériels) • Aires collectives de remplissage et de lavage • Dispositif de stockage et de traitement des effluents végétaux (Phytosanitaires, viticoles, vinicoles, prunes...etc.) et des eaux résiduelles de lavage de machines agricoles • Aires collectives de compostage (végétaux uniquement), retourneur d'andain, mélangeur végétaux • Certains Matériels d'épandage d'effluents avec dispositif précis de dosage : tonne à lisier obligatoirement équipée d'enfouisseur ou pendillard. La part de l'enfouisseur ou du pendillard étant inéligible au présent appel à projets (car éligible sur le dispositif FranceAgriMer). 	60%	40
3	<p style="text-align: center;">CHAINE DE MECANISATION*</p> <p>tracteur + 1 outil combiné (type semoir direct...) ou 2 outils (type travail du sol, semis).</p> <p><i>*Dans le cas où un ou des outils qui composent la chaîne a/ont été présentés/s à un dispositif de FranceAgriMer, et ne font donc pas l'objet d'une demande d'aide dans le cadre du présent appel à projets, il sera demandé au solde du dossier de justifier de son/leur acquisition.</i></p> <p>*Veuillez contacter le responsable du dossier financement à la F.CUMA</p>	40%	50
4	<p style="text-align: center;">MATERIELS SPECIFIQUES FILIERES</p> <p>(Fruits et légumes, horticulture, viticulture, semences, tabac, chanvre) : semis, entretien, récolte, lavage, triage, et conditionnement. Dont automoteurs. Sauf matériels de lutte contre le gel en viticulture</p>	40%	0

Nicolas FIGEAC

F.CUMA des Charentes

📞 06.08.11.75.38

✉ nicolas.figeac@cuma.fr

📍 Cité entrepreneuriale - 18 Bd Guillet Maillet 17100 SAINTES